

Informations de base	
2021/2851(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Modalités de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement pour certaines pêches dans la mer du Nord pour la période 2021-2023	
Complétant 2016/0238(COD)	
Subject	
3.15 Politique de la pêche	
3.15.15.08 Accords de pêche avec les pays du Nord et de la Baltique	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
14/09/2017	Dossier renvoyé à la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
23/08/2021	Publication du document de base non-légalisatif	C(2021)06089	
23/08/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
15/09/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
04/11/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2851(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2016/0238(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/9/07025

Portail de documentation
Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2021)06089	23/08/2021	